

GROUPE MONDE RURAL BRETAGNE

Compte rendu réunion

Rennes, 25 avril 2007

Etaient présents :

Lionel COUEDELO (UBAPAR), Michèle DEBROIZE (FRSEA Bretagne), Claude DUVAL (MSA Ille et Vilaine – Pays de Fougère), Aurore HEDE (ANDAFAR), Isabelle LESCUYER (ANDAFAR), Laure MARAVAL (GMR), Claude RICHARD (FRMFR Bretagne)

Excusé(e)s :

Delphine BOUQUET (EDT-ARETAR), Thierry BURLOT (Conseil Régional), Philippe DESNOS (TRAME), Roger MELLOUËT (PNR d'Armorique), Christiane PHILIPOT (UBTR) Franck PELLERIN (JA Bretagne), Jean-Claude MOY (CMA), Clair QUIBLIER (JA Bretagne), René REGNAULT (Association des Maires des Côtes d'Armor)

Ordre du jour :

- Resituer l'action du groupe,
- Présentation du GMR nationale et de ses objectifs,
- Faire le point sur les résultats de la consultation,
- Choisir les thématiques de réflexion, les modalités de réalisation (groupe de travail, thématique, intervention de référents,...),
- Définir un échéancier pour aboutir à un résultat concret que sera un document de propositions.

Signalement de structures intéressées par les travaux du groupe :

- le nouveau Président de la FRSEA Laurent KERLIR, accompagné de Catherine Corbel, responsable territoire, suivront les travaux du Groupe en Région,
- A partir du moi de septembre, un élu de la FRMFR suivra également le groupe,
- le CESR est demandeur d'un positionnement commun inter-structures sur certaines thématiques, il est en attente des travaux réalisés

Le Groupe Monde Rural :

Intervention de Laure Maraval, chargée de Mission du Groupe Monde Rural

L'idée de créer le Groupe Monde Rural est née à l'occasion des premières Assises européennes de la ruralité organisées à Bruxelles les 6 et 7 novembre 1990. Les représentants des organisations françaises ont été convaincus de la nécessité de rassembler les partenaires du monde rural français afin d'assurer une meilleure représentation auprès des instances communautaires et nationales.

Les Assises nationales du monde rural qui suivirent, le 22 novembre 1990 à Issy-Ies-Moulineaux, se conclurent donc sur l'engagement par plusieurs organisations de former le Groupe Monde Rural.

Le 17 septembre 1991, à la suite du Dimanche des Terres de France, le coup d'envoi fut donné au Groupe Monde Rural dont les treize membres fondateurs signèrent la Charte pour le monde rural.

Du monde associatif aux représentants du secteur socioprofessionnel, en passant par les élus locaux et territoriaux, le Groupe Monde Rural compte aujourd'hui 20 organisations (ACESRF, ADF, AMF, AMRF, ANDAFAR, APCA, CGREF, CGPME, CNASEA, CNMCCA, Familles Rurales, FNFR, FNH&D, FNSAFER, FNSEA, JA, Sol et civilisation, UNAPL, UNMFREO, UPA). Ses partenaires

s'appuient sur sa représentativité et sa diversité pour s'affirmer en tant que force de proposition. Les principaux objectifs des organisations participantes sont de promouvoir une vision horizontale des enjeux liés à la ruralité.

Ce travail partenarial implique donc des actions d'information, de mobilisation et de sensibilisation auprès des pouvoirs publics.

Parmi ses actions :

1991 : la Charte pour le monde rural résume en douze points le constat et les orientations fondamentales des participants en matière de développement rural.

1993 : organisation par le G.M.R. de 5 réunions inter-régionales pour accompagner le "grand débat" ouvert par le gouvernement sur l'aménagement du territoire.

1995 : préparation du projet de loi d'orientation sur l'aménagement du territoire (LOADT). En lien avec le parlement, le G.M.R. a réalisé un important travail d'amendements.

1999 : au moment de la préparation de la Loi d'orientation et d'aménagement durable du territoire (LOADDT), le GMR a élaboré plusieurs fiches et a procédé à de nombreuses auditions. Il a beaucoup œuvré pour porter les intérêts du monde rural dans les schémas de services collectifs créés par la loi.

2002 : au moment des élections présidentielles, réalisation du Manifeste pour le monde rural, dans lequel il affirme de nouveau que le monde rural est une composante essentielle de l'aménagement du territoire.

2003 : dans le cadre de la préparation de la Loi relative au développement des territoires ruraux, les partenaires du G.M.R. ont formulé des propositions sur des thèmes clés du développement rural comme les transports, la formation, la gestion des espaces naturels ou la santé. Ce document, largement diffusé, a été présenté au ministère de l'Agriculture, à la délégation du Sénat à l'aménagement et au développement durable du territoire ainsi qu'à plusieurs parlementaires.

2004 -2006 : le Groupe Monde Rural organise des petits-déjeuners débat sur des thèmes comme l'école rurale, les services publics, les territoires de projet ou encore la santé en milieu rural.

2007 : élaboration d'un document pour interpeller les candidats aux élections présidentielles et législatives : « la ruralité : source d'avenir ! ».

Pour valoriser les atouts de la ruralité, les partenaires du Groupe Monde Rural souhaitent que les candidats s'engagent à assurer l'égalité des chances entre tous les territoires et se prononcent sur la question de la péréquation territoriale, de l'encouragement à l'économie rurale et sur l'ingénierie de projet dans les zones les plus fragiles.

Ils souhaitent que des réponses soient apportées au problème de la désertification médicale dans les zones rurales et aux difficultés liées à la petite enfance et aux activités périscolaires, trop souvent à la charge des petites communes.

Sur la gestion de l'espace, le Groupe Monde Rural rejoint la demande des Etats généraux du paysage de préserver de l'urbanisation les terres agricoles à fort potentiel agronomique.

Depuis plusieurs années, les partenaires du G.M.R. souhaitent donner une forme plus officielle à leur union pour être reconnu par les pouvoirs publics, en tant qu'interlocuteur représentatif sur les questions relatives à la vie en milieu rural. Sans pour autant se substituer à ses composantes, le G.M.R. pourra s'associer à des travaux comme la Conférence annuelle de la ruralité ou celle sur les services de proximité en milieu rural, instances au sein desquelles il a toute sa place.

Par ailleurs, le Groupe Monde Rural souhaite avec l'Andafar accompagner l'émergence de groupes en région. Ces derniers, par leur ancrage territorial et leur expérience locale, pourront enrichir la réflexion menée par le G.M.R. qui les sensibilisera sur les questions territoriales posées au niveau national.

Discussion autour de la thématique à aborder en priorité

Suite à la consultation lancée auprès de l'ensemble des réseaux, les thématiques à aborder par ordre de priorité sont les suivantes :

1. Services aux publics,
2. Définition d'un sens commun au territoire,
3. Accueil de nouvelles populations,
4. Création et reprise d'activités,
5. Logement, foncier, accessibilité foncière.

A partir de ce classement, un tour de table est effectué pour connaître l'avis des participants et définir collectivement le thème de réflexion.

Les structures présentes souhaitent **aborder conjointement les notions de services et de reprise d'activité** qui sont étroitement liées.

Différents questionnements sont évoqués :

- Comment développer l'esprit d'entrepreneur ? comment faire pour inciter, pour accompagner l'installation d'activités ?
- Comment s'organiser sur un territoire pour maintenir les services ? Comment les acteurs doivent-ils travailler ensemble ?
- Comment faire pour donner une cohérence à l'ensemble des organisations locales et ne pas être de simples « distributeurs de services » ?
- Comment revenir sur la culture locale du « vivre ensemble » ?

Objectifs fixés :

Le Groupe souhaite produire un **document de référence** d'une dizaine de page maximum à destination des Associations Départementales de Maires, Pays, Conseils Généraux, Conseil Régional, DRAF, CESR, Ministères, Députés, Sénateurs, Députés européens.

Ce document s'articulera autour de la thématique **« Maintenir ensemble des services et des activités »**.

Enjeux du Groupe à long terme :

- ⇒ Faire valoir à l'extérieur des thématiques sur lesquelles les membres du groupe savent trouver des consensus.
- ⇒ Se faire identifier comme un groupe de réflexion sources d'idées et de propositions
- ⇒ Devenir récepteur d'information

Modalités de réalisation :

L'ANDAFAR en lien avec les membres du groupe présents se charge d'organiser une première réunion technique au cours de laquelle la Région (Monsieur JOLIVET), invitée à participer et à intervenir apportera un éclairage sur sa politique territoriale en lien avec la thématique arrêtée. Cette intervention permettra de poser le constat. La Région sera en outre témoin de la démarche engagée et pourra exprimer ses attentes quand au futur document et aux travaux du groupe.

Date de la prochaine réunion (à fixer avec la Région) : 15, 20, 25 ou 26 juin